

# Babill'



Avril 2015

# AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD ~ C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

**PROCHAIN  
EXPOSÉ TECHNIQUE**

**lundi, le 4 mai 2015**  
(dès 18h30)

**Centre Marcel-Dulude,  
530, boul. Clairevue Ouest,  
St-Bruno J3V 6B3**

## CÉLINE GIRARD

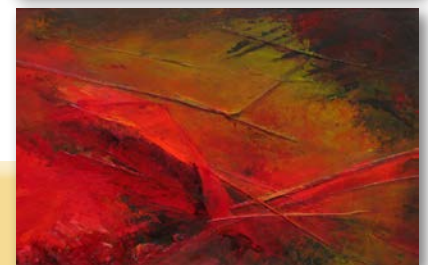
Artiste peintre / Acrylique ~ [www.celinegirard.com](http://www.celinegirard.com)

Peintre de l'abstraction, Céline Girard travaille principalement la peinture à l'acrylique pour sa réalité plastique. Sa démarche artistique est une réflexion sur le langage initié par la couleur et le geste en peinture. Une recherche basée sur la liberté de ce geste; attitude de création qui fait appel à la spontanéité d'expression et l'intuition. Elle anime le plan dans une succession de rapports spatiaux qui fendent l'espace, dans des alliages chromatiques qui se construisent à même la matière et ses empâtements. Ses couleurs, aussi vives que fortes, symbolisent la vie, dans toute son intensité.

De ces hauts contrastes de couleurs et par ces espaces en contradiction émergent des tensions voir des fragilités. Il en résulte une peinture physique et expressive.

L'origine de l'existence humaine et son éternel combat pour sa survie sont à la source de son inspiration. Elle l'amène à remonter à la création de l'univers, au moment où la vie était contenue dans la matière. Ce sont des tableaux qui parlent de mondes imaginaires, des lieux inventés à l'image de sa vision de l'origine des temps.

Elle nous offre des univers énigmatiques où les éléments de la nature émergent, se confrontent, se heurtent pour prendre place en affirmant leurs primautés. Des mondes où la matière et la vie sont si intimement liées qu'on pourrait y voir le spectacle de la réalité humaine dans son incessante quête de domination.



### **EXPOSÉ TECHNIQUE**

#### **Déroulement de la soirée**

- La difficulté de l'art abstrait est de produire une vision qui ne se réfère pas nécessairement à une image de la réalité.
- C'est cette problématique que je m'efforce de décoder pour mes étudiants. Au fil du temps, j'ai développé une approche et des outils pédagogiques qui permettent de mettre en place les bases d'un tableau abstrait où l'artiste pourra enfin exprimer sa créativité.
- Par des explications simples, des exemples concrets, dans une suite d'étapes de mise en place de l'œuvre, dont je ferai la démonstration en direct, les participantes et participants à cet exposé pourront repartir avec une technique qui facilitera leur prochaine production.

## EXPOSÉ TECHNIQUE

Lundi, le 13 avril 2015  
**STÉPHANIE FIOLA**

Artiste-peintre ~ [www.fiola-artiste.com](http://www.fiola-artiste.com)

Originaire de Chibougamau au nord du Québec, Stéphanie Fiola a toujours eu une passion pour la couleur. Son premier médium fut «PRISMACOLOR». Artiste peintre autodidacte, Stéphanie Fiola présente des œuvres qui canalisent une énergie et un désir essentiels et qui ouvrent une porte sur l'imaginaire foisonnant d'un monde de contrastes qu'elle nous donne ainsi l'occasion de découvrir. Une œuvre qui se construit à partir de cette autre dimension, qui émerge d'autant mieux à notre regard qu'elle se reflète à travers sa technique. Sa pratique audacieuse de l'acrylique, souvent à la spatule laisse transparaître vivement l'émotion à la source de ses œuvres.

### EXPOSÉ TECHNIQUE - DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Dans un premier temps, Stéphanie se fera un plaisir de répondre plus en détail à la question que tout le monde se pose : *Pourquoi peindre des poissons ?*
- Suivra ses étapes de création, composées par la Gestion du temps, la Contrainte et la Discipline.
- Il y aura «Création en direct.»

Tout au long de la soirée Stéphanie répondra aux questions du public.



## EXPOSÉ TECHNIQUE

Lundi, le 1<sup>er</sup> juin 2015  
**FRANCINE BOUCHARD**

Artiste peintre / Aquarelle ~ [www.francinebouchard.artacademie.com](http://www.francinebouchard.artacademie.com)

À La Tuque en 1994, Francine s'inscrit par défi à un cours d'aquarelle. Elle persévère malgré la complexité du médium. En 2002, elle s'y consacre à temps plein.

Son sujet principal étant bien établi, et sans détails superflus, le processus de création s'enclenche. Elle aime prendre des risques et ne pas retenir son impulsivité. La composition et la lumière s'installe progressivement d'elle-même. À ce moment précis, le tableau est le reflet de toute la poésie qui l'habite.

Cette technique personnelle et non traditionnelle confère à ses œuvres une atmosphère à la limite de l'irréelle.

### EXPOSÉ TECHNIQUE DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

L'artiste fera une démonstration de sa technique non traditionnelle.

- Elle livrera quelques trucs et secrets de corrections, souvent au grand plaisir du public.
- Elle partagera également sa vision personnelle de l'aquarelle.

Une scène de ville sera le sujet principal, mais sans détails superflus, ou tout simplement sans aucun dessin.



### VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Danielle Tremblay, présidente,  
[danou.lynn@videotron.ca](mailto:danou.lynn@videotron.ca) 450.446.5208

Louise Godin, vice-présidente et co-directrice des expositions  
[godinlo@videotron.ca](mailto:godinlo@videotron.ca) 450.655.5862

Jacques Landry, vice-président circuit des arts et partenaires  
[famille\\_landry00@sympatico.ca](mailto:famille_landry00@sympatico.ca) 450.461.3796

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants  
[mcote.ca@videotron.ca](mailto:mcote.ca@videotron.ca) 450.676.6581

Lorraine Arsenault, directrice aux expositions  
[arseneaux@sympatico.ca](mailto:arseneaux@sympatico.ca) 450.461.0114

François Gagnon, directeur au développement culturel  
[amigo3@videotron.ca](mailto:amigo3@videotron.ca) 450.674.4821

Lise Masson, directrice au recrutement  
[masson.lise@videotron.ca](mailto:masson.lise@videotron.ca) 450.649.1454

Serge Tanguay, directeur à la commercialisation et au développement des artistes  
[sergetanguay@live.ca](mailto:sergetanguay@live.ca) 450.482.1690

Claudette Sicotte, secrétaire  
[cerclo@videotron.ca](mailto:cerclo@videotron.ca) 450.646.3001

Réjean Gosselin, directeur publicité et communications  
[rejeanilgosselin@videotron.ca](mailto:rejeanilgosselin@videotron.ca) 450.449.2998

Pauline Lysight, directrice à la formation  
[polenchka@hotmail.com](mailto:polenchka@hotmail.com) 450.616.3776

Guylaine Ruel, directrice au journal  
[g\\_ruel@sympatico.ca](mailto:g_ruel@sympatico.ca) 450.349.1568

Jacques Arpin, directeur technologie de l'information, Facebook  
[jacques.arpin@videotron.ca](mailto:jacques.arpin@videotron.ca) 450.715.4015

## Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de **MAI 2015**, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **23 AVRIL**

à Guylaine Ruel à l'adresse suivante :  
[g\\_ruel@sympatico.ca](mailto:g_ruel@sympatico.ca)

Renée Bellavance, coordonnatrice des expo-solo  
[reneebellavance@videotron.ca](mailto:reneebellavance@videotron.ca)

Ghislaine Pilotte, responsable galerie virtuelle  
[pilotte.ghislaine@videotron.ca](mailto:pilotte.ghislaine@videotron.ca)

### Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain	450.441.2085	Denise Drapeau	450.536.0445
Nicole Béland	450.619.6035	Denis Hardy	450.441.7913
Hugo Bellemare	450.649.4204	Céline Vallières	514.382.5519
Monique Borduas Cantin	450.922.9655	Yolande Morissette	450.467.8144
Michèle Doucette	450.641.1726	Lysette Brière	450.469.4638
André Brisson	450.653.1947	Sylvie Desroches	450.468.1071
Irène Lavertu	450.444.8527	Céline Leblanc	450.482.0551
Diane Couture	450.467.8600	Rachel Garret	450.441.3680
Danielle Théroux	450.447.3980		

# L'EXPOSITION DE MARS DE L'AAPARS

## L'Expo Galerie AAPARS du 14 et 15 mars:

### Les couleurs étaient à l'intérieur !

Plus de 100 artistes peintres de l'AAPARS ont donné rendez-vous, les 14 et 15 mars derniers dans un immense local, qui est devenu Galerie d'art, le temps du week-end. Cet emplacement a attiré près de 1,600 visiteurs amateurs d'art, et ce malgré le mauvais temps du dimanche matin.

63 œuvres ont été acquises sur place par des amateurs pour un total de vente de 21,000 \$. Le vernissage, Porto Cabral et chocolat, s'est déroulé en présence de l'artiste invité Monsieur Richard Boudreault, caricaturiste et artiste peintre, ainsi que de Monsieur Philippe Clair, président d'honneur, éditeur du Journal Les Versants de Saint-Bruno, la maire suppléante de Saint-Bruno, Madame Michèle Archambault, Monsieur Amine Hachem et Madame Michelle Hachem de Hachem matériel d'artiste ainsi que Madame la députée, Djaouida Sellah, Mme Mina Arts directrice de location chez Cominar, Mme Pascale Breton de Carte-en-image, Mme France Leroux de Café Brossard et Alain Turgeon de Techno/Serv pour le son et musique. Deux quatuors à cordes de l'Académie Archets et Compagnie étaient sur place, samedi de 12 h à 15 h, et un duo guitare classique et piano, Jean-Philippe Houle et Marianne Légaré Tremblay, le dimanche de 12 h30 à 17h pour le grand plaisir des visiteurs et des artistes. L'artiste invité, Monsieur Richard Boudreault, a fait une démonstration de ses talents de caricaturiste, le dimanche matin, devant des spectateurs intéressés. L'AAPARS tient à remercier ses partenaires et commanditaires qui ont contribué au succès de l'événement.



Une exposition de cette ampleur, ne peut se faire sans la contribution de nombreux bénévoles. Au nom de tous, nous remercions Claudette Sicotte, responsable des bénévoles, qui a planifié l'horaire avant l'exposition et qui s'est assuré du bon déroulement des tâches de bénévolat durant les deux jours de l'exposition. On tient à remercier Jean-Charles Daumas pour la publicité sur les panneaux électroniques ainsi que Réjean Gosselin pour son travail en tant que Directeur publicité et communications. Merci également aux artistes et leurs conjoints pour leur grande disponibilité pour combler les nombreuses heures de bénévolat nécessaires à la bonne marche d'une telle exposition. **Un Merci spécial**

à : **Josée Bibeau, Ginette Prince, Jacques Arpin, Michel Pagé, Jacqueline Alain et Huguette Alain, Denise Barbe, Roger Jolin, Suzanne Bérubé, Line Bérubé, Miko Mahjoubi, Cléo Morissette, Mario Richard, Jean Imonti, Louis Masson, Richard Labrosse, Roger Migneault, Roland Messier, Raymond Caisse, Gaétan Bissonnette, André Courville, René Frenette, Catherine Gentile, Marc Paynter, Michel Côté, Andrée Bélanger et Océanne Tremblay.**



**Ci-dessous le nom des 3 visiteurs qui ont gagné un certificat-cadeau de 100 \$ applicable à l'achat d'une œuvre d'un artiste peintre de leur choix offerts par l'AAPARS :**

**Janie Savard** (artiste choisi : Laurent Sansfaçon)

**Martha Brigando** (artiste choisie : Gisèle Touzin Vallée)

**Huguette Tremblay Jutras** (artiste choisie : Céline Vivier)

**La gagnante qui se mérite la valeur de l'œuvre qu'elle a achetée (max. 300 \$) :**

**Huguette Bibeau** qui avait acheté une œuvre de **Ginette LePrince** de 375 \$

**Les gagnants des prix de participation aux exposants et aux bénévoles sont :**

**1 Caricature de Richard Boudreault**

**1 abonnement à Magazin'ART**

**1 carte-cadeau DeSerres de 20\$**

**1 certificat de 20\$ Éditions de Villers**

**2 certificats de 20\$ de Hachem**

*Louise Goulet*

*Hélène Créo*

*Richard Pilotte*

*Françoise Falardeau*

*Denise Simard et*

*Océane Tremblay*

Encore une fois **FÉLICITATIONS** aux gagnants, aux artistes et aux bénévoles pour une exposition réussie.

À bientôt!

**Lorraine Arsenault**  
Directrice des expositions  
AAPARS

**Louise Godin**  
Vice-présidente et  
Co-directrice des expositions  
AAPARS

**INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 31 MAI**

## **Exposition concours automnale 2015**

**Samedi le 31 octobre 2015 de 10h à 17h et dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2015 de 10h à 17h**  
**Centre Marcel-Dulude à Saint-Bruno-de-Montarville**

L'exposition est offerte uniquement aux membres de l'AAPARS en règle au moment de la sélection et de l'exposition. Tout comme l'an dernier, la sélection des artistes se fera par un jury qualifié d'après les dossiers reçus. **Nous pouvons accueillir un maximum de 70 exposants, chacun ayant droit à deux surfaces d'accrochage juxtaposées** à angle de 90°, chacune ayant une superficie d'environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. Le coût est de **100 \$** par exposant, payable à l'AAPARS en date du 31 mai. Le chèque sera encaissé uniquement sur sélection de l'artiste.

Un total de 2 000 \$ sera remis en bourses et certificats-cadeaux aux gagnants, dont 1 750 \$ dans les catégories Art Figuratif et Art Non-figuratif ainsi que 250 \$ aux cinq artistes qui se mériteront une mention honorifique toutes catégories et qui recevront chacun un certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$.

La sélection des juges pour le concours est basée sur les critères suivants : LA COMPOSITION / LES COULEURS / LA MAÎTRISE DU MÉDIUM / LA CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ DES ŒUVRES / LA PRÉSENTATION DES ŒUVRES ET L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE PERSONNELLE DES ŒUVRES.

Les artistes gagnants des premiers prix dans la catégorie "Art Figuratif" et des premiers prix dans la catégorie "Art Non-figuratif" ne seront pas admissibles au concours pour les deux prochaines années, mais pourront participer à l'exposition dans la catégorie hors-concours.

Les gagnants des trois premiers prix dans la catégorie Art Figuratif et des deux premiers prix dans la catégorie Art Non-figuratif de l'année **2013 ou 2014** ne sont pas admissibles au concours 2015 mais peuvent s'inscrire à l'exposition dans la catégorie "Hors-concours".

Pour vous inscrire, vous devez **obligatoirement** nous faire parvenir par la poste :

1. Le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli ;
2. Votre chèque de **100 \$** libellé au nom de l'AAPARS et daté du 31 mai 2015 ;
3. Votre dossier d'artiste imprimé, format 8.5" x 11", et présenté dans **un portfolio relié ou duo-tang relié** comprenant les informations suivantes :
  - a. Votre *curriculum vitae* (*sur 1 seule page*);
  - b. Votre **démarche artistique sur une page séparée** ;
  - c. **Quatre ou cinq photos maximum** de vos œuvres récentes, celles-ci devront être représentatives des œuvres présentées lors de l'exposition. Chacune des photos du dossier doit être présentée séparément sur une seule page. Utilisez du papier photo ou haute résolution afin de rendre justice à vos œuvres. Vous devez identifier chaque œuvre avec le titre, le médium, le format (hauteur x largeur) et votre nom. Le tout d'une façon discrète afin de ne pas nuire à l'impact visuel de votre œuvre.
4. Une enveloppe retour au format de votre dossier, suffisamment affranchie et adressée à votre nom afin que nous puissions vous le retourner.

Pour plus d'information sur votre dossier d'artiste, les normes d'accrochage ainsi que le protocole d'entente, visitez le site : [www.aapars.com](http://www.aapars.com) et consultez le lien dans la rubrique Nos activités / Expositions intérieures / Exposition concours Automnale / Informations utiles pour les artistes

Veillez noter que tous les dossiers non conformes seront retournés immédiatement afin de vous permettre d'apporter les correctifs nécessaires et de nous le retourner dans les délais prescrits. Les dossiers électroniques seront refusés automatiquement.

### **Règlements :**

- Toutes les œuvres exposées sur les panneaux seront soumises au concours. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
- Les œuvres exposées doivent être récentes, c'est-à-dire ne pas avoir été exposées lors de l'expo-concours d'octobre 2014, et ne jamais avoir reçu de prix ou de mention par un jury dans aucune autre exposition.
- Toutes les œuvres doivent obligatoirement être encadrées ou présentées sur toile galerie ou panneau de bois de 1½ pouce minimum d'épaisseur, avec les côtés peints sans broches apparentes.
- **L'artiste garantit que toutes les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie dans le protocole d'entente).**
- **Des vérifications aléatoires seront faites parmi tous les exposants afin de s'assurer de l'originalité de leurs œuvres. Dans ce cas, l'artiste devra fournir ses photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.**
- Le **prix minimum** d'une œuvre encadrée ou de type galerie devra être de **100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés.
- Toute œuvre dépassant vos surfaces d'exposition devra être retirée, et ceci pour ne pas nuire à vos voisins.

Votre site d'exposition sera attribué par tirage au sort au moment de l'accrochage, **vendredi le 30 octobre à partir de 16h. Tous les artistes devront quitter les lieux à 20h afin de laisser la place aux juges.** L'AAPARS ne retient aucun pourcentage sur la vente des œuvres. Chaque exposant doit assurer la surveillance de ses œuvres pendant toute l'activité ou déléguer quelqu'un pour le faire à sa place. Les artistes ont le privilège de remplacer une œuvre vendue par une autre. La sélection des artistes sera effectuée en juin et tous les candidats seront avisés par la poste de leur acceptation ou refus au plus tard à la fin juin.

Pour plus d'informations, veuillez appeler :

Lorraine Arsenault, directrice des expositions : 450. 461. 0114 ou Louise Godin, co-directrice des expositions : 450. 655. 5862.

✂ -----



## FICHE D'INSCRIPTION Exposition concours automnale - 31 octobre et 1er novembre 2015

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste (s'il y a lieu. Il sera indiqué ainsi dans le bottin des artistes) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
n° civique                      rue                                      ville                                      code postal

Numéro de téléphone (rés.) : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone (cell.) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone d'urgence : \_\_\_\_\_ Lien avec vous : \_\_\_\_\_  
(Pour rejoindre une personne si vous avez un malaise ou autre lors de l'exposition)                      (Ex. : conjoint, ami, etc.)

Courriel : \_\_\_\_\_  
(Pour recevoir cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : \_\_\_\_\_

Peindrez-vous sur place lors de l'exposition?    Oui                       Non   
(Produits inodores seulement)

**Le style de vos œuvres présentées (choisir une seule catégorie) :**

Art Figuratif                       Art Non-figuratif                       Votre médium : \_\_\_\_\_

### S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, la cantine, la recherche de commanditaires *etc.* **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant ou pendant l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : \_\_\_\_\_

et/ou mon conjoint est également disponible à vous aider à : \_\_\_\_\_

- Je joins à ce formulaire :
- mon chèque au montant de **100 \$** libellé au nom de l'AAPARS et daté du **31 mai 2015**.  
(Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.)
  - mon dossier d'artiste conforme aux exigences
  - une enveloppe retour au format de mon dossier, suffisamment affranchie et adressée à mon nom**
  - (facultatif) un chèque séparé au montant de 45\$ pour mon adhésion ou mon renouvellement

Veuillez poster le tout à cette adresse au plus tard le **31 mai 2015**:

**AAPARS**  
Exposition concours automnale 2015  
Casier postal 261  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
J3V 4P9

## PROCOLE D'ENTENTE – Exposition concours automnale 2015

**Dates et heures :** Samedi le 31 octobre de 10h à 17h et dimanche 1 novembre 2015 de 10h à 17h. Ces heures sont les heures d'ouverture au public. L'artiste doit se présenter **30 minutes avant** les heures d'ouverture afin que tout soit prêt lors de l'arrivée des visiteurs.

**Installation :** **Vendredi le 30 octobre 2015 à partir de 16h** (Tous les exposants devront quitter les lieux à **20h** au plus tard pour laisser la place aux juges)

**Endroit :** Centre Marcel-Dulude, 530 boul. Clairevue Ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 6B3  
Sortie 78 de l'autoroute 30

**IMPORTANT :** *DÈS SON ARRIVÉE, L'ARTISTE DOIT REMETTRE CE PRÉSENT DOCUMENT SIGNÉ AUX RESPONSABLES DE L'ACCUEIL, VENDREDI LE 30 OCTOBRE ENTRE 16 H ET 20 H, À DÉFAUT DE QUOI IL SE VERRA REFUSER LE DROIT DE PARTICIPER AU CONCOURS.*

### Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. **Des vérifications aléatoires seront faites parmi tous les exposants afin de s'assurer de l'originalité de leurs œuvres. Dans ce cas, l'artiste devra fournir ses photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.**
4. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
5. **Ne sont pas acceptées**, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers, sessions de coaching **sous la supervision d'un professeur** et/ou qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste. Les œuvres doivent avoir été conçues et créées en totalité par l'artiste. Cependant, les œuvres créées dans les ateliers libres de peinture ou lors de session de groupe de peintres sans supervision **sont acceptées**.
6. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, de l'Internet, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
7. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale. Ce règlement ne s'applique pas pour les matières utilisées pour texturer les fonds (i.e. papier de soie, papier japonais etc.)
8. L'artiste doit exposer **uniquement des œuvres récentes**, c'est-à-dire des œuvres qui n'ont pas été exposées lors de la dernière exposition concours de l'AAPARS en novembre 2014.
9. L'artiste doit présenter des œuvres qui n'ont jamais remporté de prix ou mention par un jury dans aucune autre exposition.
10. Les artistes gagnants des premiers prix dans la catégorie "Art Figuratif" et des premiers prix dans la catégorie "Art Non-figuratif" ne seront pas admissibles au concours pour les deux prochaines années, mais pourront participer à l'exposition dans la catégorie "Hors-concours".
11. Les œuvres exposées sont représentatives, mais pas obligatoirement les mêmes, que celles présentées dans le dossier d'artiste.
12. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des médiums sans odeur afin de ne pas incommoder les visiteurs et les autres artistes.
13. Le **prix minimum** d'une œuvre doit être de **100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés. Les diptyques ou triptyques sont permis.
14. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre **16 h et 20 h, vendredi le 30 octobre**, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée.
15. **L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort.** Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
16. L'artiste s'engage à être présent pendant toute l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (**samedi de 10 h à 17 h et dimanche de 10 h à 17 h**).
17. L'artiste ne peut reprendre ses œuvres qu'à la fin de l'exposition soit dimanche à 17 h. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il devra la remplacer ou redispoker ses œuvres.
18. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
  - Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant un minimum de **3 pouces** entre chacune. Les normes d'accrochage de l'AAPARS sont disponibles sur notre site internet : [www.aapars.com](http://www.aapars.com) sous l'onglet : Nos activités / Expositions intérieures / Exposition concours Automnale / Informations utiles pour les artistes
  - **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent obligatoirement être encadrées ou présentées sur toile galerie ou panneau de bois de 1½ pouce minimum d'épaisseur, avec les côtés peints sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.**
  - Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;

- Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
- Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
- Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;
- Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
- Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
- Une tablette (une seule par exposant) 30" x 8" fournie par l'AAPARS pourra être utilisée pour y déposer uniquement : portfolio, cartes de visite, signets et cartes de souhait (pas de toile miniature);
- Diriger son éclairage de façon à ne pas nuire aux exposants qui l'entourent;
- Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
- **Chaque artiste exposant s'engage à donner de son temps en tant que bénévole en participant à la rotation au bureau des ventes, à l'accueil des visiteurs ou toute autre tâche selon l'horaire défini par la responsable des bénévoles;**
- À la fin de l'exposition, remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.

19. L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Saint-Bruno-de-Montarville de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.

20. **Chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole avant, pendant ou après l'exposition;**

#### 21. AUTORISATION – PRISE DE PHOTOS POUR PROMOTION

Tout exposant participant à une exposition de l'AAPARS accepte que les représentants de la presse ainsi que les organisateurs de l'événement de l'AAPARS prennent des photos de l'exposition dans lesquelles l'exposant et/ou son kiosque et ses œuvres peuvent être représentés. L'exposant donne par la présente son autorisation irrévocable et gratuite aux représentants de l'AAPARS et à ceux de la presse pour publier ces photos dans tout média public, qu'il soit électronique ou imprimé et ce, pour une durée illimitée. Les images pourront être recadrées et/ou assemblées sans aucune condition de l'artiste, pour répondre aux besoins de communication de l'AAPARS.

22. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter. Par respect pour les autres exposants, toute dérogation aux règlements pourrait malheureusement entraîner l'exclusion au concours d'une ou de plusieurs œuvres, voire même jusqu'à l'exclusion de l'exposant au concours.

#### Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

*Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.*

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal ou toute autre publication est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

**Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, vendredi le 30 octobre.**

Je \_\_\_\_\_ certifie avoir reçu et lu le contrat d'exposition et m'en déclare satisfait.  
(lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
(signature de l'artiste exposant)

\_\_\_\_\_  
(date)

\_\_\_\_\_  
(signature du représentant de l'AAPARS)

\_\_\_\_\_  
(date)

*« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »*



Monsieur André Michel  
artiste peintre invité



## 6<sup>e</sup> édition Exposition Printanière 2015

Exposition collective avec 65 artistes peintres

**Samedi 2 mai** de 10 h à 17 h ~ **Vernissage samedi** à 15 h  
**Dimanche 3 mai** de 10 h à 17 h

**Pavillon Jordi-Bonet, Salle « La Nature en Mouvement »**  
99, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire J3H 4X4

### Tirages :

3 certificats-cadeaux d'une valeur de 100 \$ applicables sur l'achat d'une œuvre  
En plus, l'achat sur place d'une œuvre vous donne la chance de gagner la valeur de l'œuvre (max. 300 \$)

*Président d'honneur* : Monsieur Simon Jolin-Barrette, député de Borduas



## Formations offertes par les membres de l'AAPARS

Il est maintenant possible d'inscrire votre formation sur le site internet de l'AAPARS.

Voir sur l'onglet **Galerie Virtuelle**; " **Formations offertes par les membres de l'AAPARS** "

Si vous êtes intéressés à y ajouter vos coordonnées, veuillez m'en informer par courriel avec toutes les informations nécessaires et je les ajouterai sur le site.

**Danielle Tremblay, présidente de l'AAPARS**

**Courriel : danou.lynn@videotron.ca**

## Prenez le Virage Vert !

***Vous ne désirez plus recevoir la version papier par souci d'économie et d'écologie ?***

(La récente hausse des tarifs des timbres augmentent le prix d'envoi de 20% !)

### Abonnez-vous

**Abonnez-vous aux nouvelles de l'AAPARS et ne manquez aucun de nos articles ou de nos annonces d'exposition et autres activités !**

**Votre nom \***

Prénom

Nom

**Votre courriel \***

**Abonnez-moi**

- 1 Abonnez-vous sur le site de l'AAPARS : **aapars.com** et vous serez automatiquement averti dès la mise en ligne du journal Babill'AAPARS.
- 2 Vous devrez aussi en aviser par courriel la directrice au recrutement, Lise Masson afin qu'elle vous retire de la liste d'envoi du Babill'AAPARS : **masson.lise@videotron.ca**



# EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES

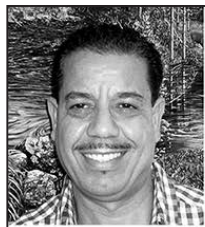
## VOS COMMENTAIRES S.V.P.

À la suite de sa conférence

«Je ne sais pas où je vais mais je sais comment y aller»

du 9 mars dernier, Arseno, apprécierait recevoir les commentaires des participants.

transmettez lui à [atelierbeauvoir@videotron.ca](mailto:atelierbeauvoir@videotron.ca)



Abdellatif Acheabi (Abdul)

www.abdulart.net



AU PROFIT DE  
opération  
enfant  
soleil



Un monde de créativité!  
A.A.P.A.R.S.  
ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES  
AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD  
aapars.com

poirtermelanie.com



Mélanie Poirier

Du 11 mars au 15 avril, le public aura l'occasion de découvrir ses œuvres récentes dans le cadre du duo À la rencontre de deux âmes créatrices qu'elle présente chez RE/MAX actif de St-Bruno avec l'artiste d'origine marocaine : Abdul.

**INVITATION**  
**10 ARTISTES**  
DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL  
du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2015  
vernissage le 2 avril de 17 h à 21 h  
1555, boulevard Le Corbusier, Laval  
HACHEM LAVAL

Francine Leroux, Francine Deshaies, Guylaine Ruel, Sylvie Major, Caroline Des Rosiers, Raymond Fortin, Dianne McNeil, Yan Courbois, Marie Giroux, Clémence Dubois

### Formation pour tous, début: avril 2015

Découvrir le pouvoir de maîtriser vos prises photos pour mieux vous promouvoir en affaires

Pour informations ou inscriptions communiquez avec: Pascale Breton  
[carte-en-image@outlook.com](mailto:carte-en-image@outlook.com) 438.398.9613  
ou visitez le site internet [www.carte-en-image.com](http://www.carte-en-image.com) et consultez la page "Ateliers"

**INSCRIPTION EN LIGNE** (Offre promotionnelle en ligne)

### VACANCES 3 JOURNÉES DE PEINTURE "SUR LE MOTIF" (plein air) EN ESTRIE

Comment peindre "sur le motif": esquisse, étude, composition, saisie des éléments principaux et de la lumière, interprétation, palette de couleurs, etc.

Date : 20-21-22 juillet 2015, 9h à 16h

Profs: ARSENO [www.arseno.net](http://www.arseno.net)  
CHANTAL TOUCHETTE [www.chantalouchette.com](http://www.chantalouchette.com)  
artistes peintres professionnels, Atelier BeauVoir (Sherbrooke)

Où: Sherbrooke et Estrie

Coût: Deux formules: 1° COACHING 3 jrs deux artistes peintres profs, 9h-16h - 295\$ par personne

2° COACHING 3 jrs deux artistes peintres profs, 9h-16h + hébergement 3 nuits (dim-lun-mardi soir) + 3 déjeuners + 3 boîtes à lunch midi - 699\$ 1 pers.

Inscription: 819-562-9154, [atelierbeauvoir@videotron.ca](mailto:atelierbeauvoir@videotron.ca), dépôt de 150\$ officialise l'inscription

Du 24 au 26 avril 2015  
Ginette Ouimet  
Guylaine Ruel  
y participeront

+ de 170 peintres et sculpteurs

23<sup>e</sup> édition  
Le salon des  
**ARTS**  
VISUELS  
DE BROSSARD



Créer. Jouer. Décorer.



Achetez 50\$ de produits =  
5\$ pour votre prochain achat\*

Exclusif aux membres de :



\*Offre valable jusqu'au 30 juin 2015. Avec profil complété. Applicable sur tous les produits à l'exception des cartes cadeaux. Pour plus de détails visitez l'un de nos magasins.

# MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

## ÉLITE (PLATINE)

### RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière  
Mme Micheline Beaugrand, Directrice et propriétaire  
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

### AACHEM

ENCADREMENTS DES CÈDRES  
1191 boul. Saint-Bruno, Saint-Bruno, J3V 6P4  
(450) 653-5000

## MAJEURS (OR)



DeSerres

deserres.ca

Ville de  
**SAINT-BRUNO**  
-de-Montarville



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DU GRAND MONTRÉAL

635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil  
450 677-5203



Desjardins  
Caisse du Mont-Saint-Bruno

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8  
450-653-3646



Mont-Saint-Hilaire  
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Yves Corriveau, Maire de Mont-Saint-Hilaire

LES  
**VERSANTS**  
www.versants.com



872, Ruisseau-Barré,  
Marieville J3M 1P2  
450 460-0192

MAGAZIN **art**

Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire  
Québec

**PIERRE MOREAU**  
Ministre

Culture  
et Communications  
Québec

**HÉLÈNE DAVID**  
Ministre

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

**JEAN-FRANÇOIS ROBERGE**  
Député de Chambly

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

**SIMON JOLIN-BARRETTE**  
Député de Borduas



Audio / Vidéo  
T 514-619-8453  
Courriel: technoservone@gmail.com



**Dre Djaouida Sellah**  
Députée de Saint-Bruno -  
Saint-Hubert  
Téléphone : 450 926-5979  
Télécopieur : 450 926-5985  
Djaouida.Sellah@parl.gc.ca

## COLLABORATEURS (ARGENT)

galerie

mp  
très **ART**

220 Hôtel de ville (rte 116),  
Durham-Sud, 819 858-2177  
www.galeriemptresart.com

BMO Banque de Montréal  
1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7

Café  
**BROSSARD**  
www.cafebrossard.com

EDITIONS  
de Villers

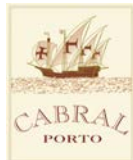
ORCHESTRE  
SYMPHONIQUE  
DE LONGUEUIL  
MARC DAVID



**Pierre Nantel**  
Député  
Longueuil - Pierre-Boucher  
192, rue St-Jean, bureau 200  
Longueuil (Québec)  
Tél. : 450 928-4288  
pierre.nantel@parl.gc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

**DIANE LAMARRE**  
Députée de Taillon



lerie  
galerie 2456

2456, rue Beaubien Est  
Montréal - 514 527-3986

Atelier de  
**Cadres Déry**

1999, rue Nobel, local 4A,  
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981



**Matthew Dubé**  
Député de Chambly-Borduas  
Téléphone : 450-441-7802  
Télécopieur : 450-441-3674  
matthew.dube@parl.gc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

**NATHALIE ROY**  
Députée de Montarville

## SOUTIEN (BRONZE)

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

**DAVE TURCOTTE**  
Député de St-Jean

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

**STÉPHANE BERGERON**  
Député de Verchères



**ZONE W3**  
média design



**Archets  
& Compagnie**



VENEZ DÉGUSTER NOS PRODUITS DU TERROIR